

Bulletin Municipal

Site internet : <http://www.mairie-favars.fr/>
 Email : mairie-favars@wanadoo.fr

JUIN 2021



Edito

« Des
lendemain
qui chantent »

Depuis le début du déconfinement, nous reprenons tout doucement le cours de nos activités et nous avons espoir de retrouver un semblant de normalité. Cette triste période liée à cette pandémie laissera des blessures mais permettra également une prise de conscience générale.

Aujourd'hui et plus que jamais, nous devons rester mobilisés et continuer à faire attention aux autres autant qu'à nous, en rééditant les gestes barrières qui doivent nous préserver de ce virus.

Ce contexte nous rappelle l'importance que constitue le lien social et la place des associations dans notre collectivité et le défi d'accompagner ces acteurs pour reprendre progressivement les activités cet été et à l'automne.

En ce début d'été, le conseil municipal continue son travail, autour des commissions et sur les projets communaux qui avancent.

Le budget 2021 a été adopté par le conseil municipal le 13 Avril 2021. Un budget permettant de continuer à investir et à maintenir des services de qualité sans augmenter les taux d'imposition.

Les travaux du futur bâtiment scolaire offrant un nouvel espace de

cuisine, une salle de restauration et une garderie, se déroulent en respectant le calendrier prévisionnel. Cet outil de travail va optimiser la qualité de l'accueil de notre cantine scolaire et le travail de l'ensemble de nos employés que je tiens particulièrement à remercier pour cette année scolaire mouvementée. L'accueil restera inchangé avec les horaires suivants : garderie du matin : 7h à 8h45 et celle du soir de 16h15 à 18h30.

Dans le cadre de la modernisation des outils numériques scolaires, nous avons débuté le renouvellement du parc par le déploiement d'un VPI (Vidéoprojecteur Interactif).

Toujours pour le bien être de nos enfants, l'équipe municipale travaille sur l'optimisation des produits locaux dans la conception des repas. Cet objectif s'est concrétisé par la signature d'une convention avec des producteurs de notre territoire le lundi 28 juin 2021.

Le nouvel adressage de notre commune va se mettre en place. Ce sont 132 panneaux qui seront implantés cet été et 584 numéros qui seront distribués au mois de septembre.

Le partenariat avec le lycée agricole de Voutezac a débuté avec les premiers diagnostics du projet d'aménagement du terrain communal à l'entrée du bourg.

Prenez soin de vous, de vos proches et, avec optimisme, je vous souhaite un bel été et de bonnes vacances en pleine liberté.

Jean-Luc Boucharel
1er Adoint au Maire



*Tout le Conseil
Municipal
vous souhaite
d'agréables
vacances d'été !*

Horaires de la mairie

Lundi : 9h-12h et 14h-17h30

Mardi : 9h-12h

Mercredi : 14h-17h30

Jeudi : 9h-12h et 14h-17h30

Vendredi : 9h-12h et 14h-17h30

Samedi : 9h à 12h (fermé du 03/07 au
28/08/21 inclus)



Une Marianne dans la salle du Conseil Municipal

1848, elle devient la devise officielle de la République.

LIBERTE, selon la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen, la liberté consiste à pouvoir faire tout ce qui ne nuit pas à autrui.

Ainsi, l'exercice des droits naturels de chaque homme n'a de limites que celles qui assurent aux autres membres de la société l'exercice de ces mêmes droits, ces bornes étant définies par la loi.

EGALITE, la loi est la même pour tous, la distinction de naissance ou de condition est abolie et chacun est tenu selon ses moyens de contribuer aux dépenses de l'Etat.

FRATERNITE, pendant la Révolution Française, la fraternité avait vocation à embrasser tous ceux qui, Français ou Etrangers, luttèrent pour l'avènement ou le maintien de la liberté et de l'égalité.

Le rappel de ces valeurs républicaines est important parce qu'elles sont attaquées régulièrement depuis des décennies : l'égalité entre les femmes et les hommes, l'égalité des droits quelle que soit l'orientation sexuelle des personnes, l'égalité des familles dans leur diversité, l'égalité face à la croissance du chômage, des discriminations etc...

Cette Marianne rappelle à toutes

et tous le combat qui ne doit jamais s'éteindre face aux offensives antirépublicaines qui s'accompagnent d'une instrumentalisation de la haine et de la banalisation des idées d'extrême droite.

(*) **Artiste peintre autodidacte née en 1987 à Limoges (87), Sêma Lao a commencé à peindre très jeune. Ayant expérimenté diverses techniques telles que l'acrylique, le pastel sec et gras, l'huile, le dessin numérique..., elle réalise depuis 2011 notamment des peintures murales à la bombe aérosol.**

Désormais installée en Corrèze, elle multiplie les projets et rencontres, en France et à l'étranger, entre toiles et murs. Mélange de figuratif et d'abstrait, ses œuvres représentent généralement des animaux ou des portraits, des états d'âme ; des visages aux expressions sincères et spontanées que l'artiste tente de retransmettre à travers une palette de couleurs saturées. Elle travaille sur la transparence et le mouvement avec des effets de superposition qu'elle réalise avec la bombe de peinture.

L'artiste tente de saisir cette sensibilité brute et spontanée de l'être, humain ou animal, qui transparaît dans le regard...

Les travaux de rénovation de notre Mairie de Favars seront bientôt terminés.

D'ores et déjà, la salle du Conseil Municipal a fait peau neuve et arbore dorénavant une magnifique fresque de Marianne représentant la devise de la République Française : Liberté, Egalité, Fraternité peinte par l'artiste Sêma Lao (*).

Pourquoi une Marianne sur les murs de notre maison commune : elle représente cette devise qui a été inventée en plusieurs étapes.

La première est la Révolution française. À cette époque, pour protester contre le roi Louis XVI et contre beaucoup d'injustices, le peuple se révolte. Dans les chansons révolutionnaires et sur les drapeaux des manifestants figurent alors les mots « liberté » et « égalité ».

En août 1789, la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen est votée par les députés. Ce texte précise les droits et les devoirs des Français. Dans l'article 1, il est écrit : « Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits. » A partir de

Nouvelle dénomination des voies

Les poteaux et plaques de rues sont commandés. Les informations relatives à toutes les adresses de la commune sont renseignées dans la Base Adresse Nationale (BAN). Ces informations sont en cours de communication au Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS), à la Direction Départementale des Finances Publiques (DDFIP), à la Poste, à la Préfecture, au Conseil Départemental, à Tulle Agglo, au Syndicat des eaux du Maumont, ainsi qu'aux éditeurs GPS.

Les prochaines étapes :

- Information par courrier aux habitants qui actera ce changement d'adresse ;
- Installation des plaques de rues par les services municipaux ;
- Les plaques de numérotation seront distribuées gratuitement au mois de septembre ;
- Mise en œuvre de permanences en mairie pour vous accompagner dans les démarches liées au changement d'adresse.



Point de situation : Le projet de dénomination des rues, voies, places et numérotation de notre commune, adopté par la délibération du conseil municipal du 04 mars 2021 arrive à son terme.

Projet d'aménagement d'un terrain communal

Les 6 et 7 mai 2021, était présente sur la commune de Favars, une classe de BTS aménagement paysager du lycée agricole de Voutezac.

Les élèves ont mené les premiers diagnostics d'un projet d'aménagement d'un terrain communal conciliant un volet paysager et écologique.

La volonté de l'équipe municipale est de revaloriser ce site en privilégiant son intégration paysagère et en gardant sa biodiversité.

Lieu de détente, de promenades, de découvertes pédagogiques pour nos enfants de l'école primaire, point de départ ou étape de randonnées, valorisation d'une zone humide seront les objectifs des futurs usages de ce terrain.

Au cours de cette première journée, bravant une météo exécrable, ils ont identifié le contexte environnemental du site. La journée suivante était consacrée à une présentation du C.A.U.E. (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) qui accompagnera la réalisation de ce projet.

Pour clore ces deux journées, les "mémoires de notre commune" ont partagé avec la classe de BTS et les élèves de notre école leurs connaissances sur l'histoire de Favars, sa géographie, ses lieux emblématiques... Ce moment d'échanges fut très apprécié par toutes et tous. Merci à nos anciens !



Débutés le 12 avril 2021, les travaux d'extension des bâtiments scolaires se poursuivent en respectant le planning prévisionnel.

L'entreprise LAUVERGNAT, titulaire du lot "Gros œuvre", poursuit la réalisation de la structure porteuse.

Les entreprises AEL et VACKIER-DELBOS quant

Les travaux de l'école

à elles, mettent en place les réservations pour les réseaux du futur bâtiment. La météo, étant au rendez-vous depuis quelques jours, permet de respecter le planning prévisionnel de réalisation.

A la rentrée de septembre, le bâtiment sera hors d'eau, la charpente et la couverture seront réalisées ce qui permettra de travailler sur les corps d'état secondaires. Pour rappel, les travaux sont répartis en deux phases :

- 1) d'avril 2021 à fin janvier 2022 : construction de la partie extension (cuisine et salle de restauration).
- 2) de février 2022 à juillet 2023 : transformation du bâtiment cantine préau existant en préau-sanitaires et garderie.

Site Internet

Le site internet de la commune va bientôt faire peau neuve.

Les élus du Conseil Municipal travaillent sur la nouvelle mouture qui sera plus moderne et facile d'accès depuis

un smartphone. L'adresse internet restera inchangée.

En attendant, vous pouvez retrouver l'actualité de la commune à l'adresse suivante:

Site internet : <http://www.mairie-favars.fr/>



Feu et nuisances sonores



**LE BRÛLAGE
À L'AIR LIBRE
DES DÉCHETS VERTS :
C'EST INTERDIT !**



*Un rappel
nécessaire*



Depuis les beaux jours, la Mairie a reçu plusieurs plaintes concernant les nuisances sonores.

Les causes du bruit peuvent être multiples (cris, musique, aboiements, outils de bricolage, etc.).

Les activités nécessitant l'utilisation d'appareils bruyants, comme les tondeuses, tronçonneuses, perceuses ou autres, sont possibles aux horaires suivants :

Les jours ouvrables :

- de 8h30 à 12h et de 14 h30 à 19h30 ;

Les samedis :

- de 9h à 12h et de 15 h à 19 h ;

Les dimanches et jours fériés :

- de 10 h à 12 h.



Le Foyer Rural

Le Foyer propose une dizaine d'activités hebdomadaires accessibles à tous pour une cotisation annuelle de 30 € et 10 € pour les moins de 16 ans quel que soit le nombre d'activités choisies.

Calendrier provisoire des activités (en attendant le définitif après l'assemblée générale du Foyer)

FITNESS HIP-HOP	1 LUNDI SUR 2 - 20 H	Audrey Teixeira 0679234176
FITNESS	1 LUNDI SUR 2 - 20 H	Marie Jeannou 0689083325
MARCHE	MARDI : 14 H - Pl J. Bertin	Claude Chastagnol 0555294683
THEATRE PRIMAIRES	MARDI : 16 H 45 - 18 H	Marie-Jo Leyrat 0555293119
THEATRE ADOS	MARDI : 18 H 15 - 19 H 45	
THEATRE ADULTES	JEUDI - 20 H 30	
FOLKLORE à St Germain Les Vergnes	1 MARDI SUR 2 - 20 H :	Daniel Marcou 0631673519
PEINTURE locaux école Favars	1 VENDREDI SUR 2 - 14 H	Monique Martageix 0555293093
ART FLORAL	1 VENDREDI P/ MOIS - 19 H 30	Monique Blanc 0674056004
DANSES ORIENTALES Enfants	MERCREDI - 18 H 00	Audrey Teixeira 0679234176

Journée nationale de la résistance

Instaurée par l'Assemblée nationale comme Journée nationale de la Résistance, la date du 27 mai fait référence à la première réunion du Conseil national de la Résistance (CNR) qui s'est déroulée le 27 mai 1943.



Signé le 15 mars 1944, à l'unanimité des membres du CNR, le programme d'action de la Résistance conduit après la Libération à la mise en œuvre de réformes économiques, sociales et politiques.

Connu sous le nom « Les jours heureux », ce programme pose les bases du modèle social français: réforme de la Fonction publique, premières ordonnances sur la Sécurité Sociale, nationalisation de la Banque de France, du gaz, de l'électricité, comités d'entreprises, prestations familiales, assurances vieillesse....

Cette journée nationale de la Résistance est ainsi l'occasion d'une réflexion sur les valeurs de la Résistance et celles portées par le programme du CNR (justice, solidarité, tolérance...).

Dans la région, de nombreux sites témoignent aujourd'hui encore des actions des femmes et des hommes ayant refusé le joug allemand. Trois lieux de commémoration du 27 mai existent sur le territoire, Chanteix, Saint-Mexant et Favars.

De nombreuses personnes, élus et membres du Comité intercommunal de l'ANACR étaient au rendez-vous sur ces lieux de mémoire et d'histoire pour défendre et promouvoir les valeurs de la Résistance et montrer qu'elles sont toujours d'actualité.

A Favars, la cérémonie s'est déroulée sur la place du 27 mai 1943. Le Maire Bernard JAUVION a pris la parole pour retracer ces moments de l'histoire qui ont secoué notre pays. Des

enfants de l'école communale ont déposé des fleurs devant la stèle après un moment de recueillement.

Cette belle journée de souvenir s'est achevée par un riche buffet préparé par les amis de la résistance dont on sait combien ils sont impliqués au service des autres pour perpétuer le souvenir.

Transport A la Demande

Le transport à la demande (TAD) aggro permet aux habitants du territoire de se rendre à Tulle le mercredi toute la journée et le samedi matin.

Le service TAD aggro fonctionne, toute l'année (hors jours fériés) : mercredi arrivée à Tulle à 9h et à 14h30, départ de Tulle à 11h30 et à 17h, samedi matin arrivée à Tulle à 9h, départ de Tulle à 11h30.

Pour bénéficier du TAD aggro, il suffit de contacter la centrale de réservation au plus tard la veille du trajet avant 12h en téléphonant au 05 55 21 26 54. Plateforme de réservation ouverte du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 18h. Le service fonctionne de "porte à arrêt" et dessert l'ensemble des communes de l'agglo

hors Tulle. A savoir : l'heure de prise en charge ou de dépose au domicile varie selon l'itinéraire du véhicule et le nombre de réservations réalisées.

Arrêts TAD aggro : Gare SNCF, Place Brigouleix, Place Schorndorf et Préfecture.



L'été sera sport !



Les communes de Chameyrat, Favars, Saint Hilaire-Peyroux et Saint Mexant, en partenariat avec

l'association Profession Sport Limousin, proposent aux enfants de 8 à 16 ans habitant sur ces communes, des activités sportives pendant tout l'été.

Chaque semaine, ils pourront s'initier gratuitement à un sport encadré par des éducateurs, lors de séances de deux heures. Les inscriptions se font auprès de l'association Profession Sport Limousin grâce au formulaire (disponible en Mairie ou sur le site internet).

Attention, le nombre de places est limité !

Le lieu sera défini en fonction de l'activité et susceptible de modification suivant la météo. Les parents doivent véhiculer eux-mêmes les enfants sur les lieux d'activités. Le matériel est fourni par l'association (sauf mention contraire). Le coût de ces activités est entièrement pris en charge par les

L U N D I	10h00 A 12h00	12 juillet	ST HILAIRE PEYROUX	Boxe éducative, lutte
		19 juillet		Jeux athlétiques
		26 juillet		Jeux sportifs
		2 août		Swin golf
		9 août		Sports collectifs
		16 août		RENCONTRE 4 communes (escrime/jeux d'opposition)
L U N D I	14h00 A 16h00	23 août	FAVARS	Tir à l'arc / pétanque
		12 juillet		Jeux d'opposition
		19 juillet		Jeux athlétiques
		26 juillet		Jeux sportifs
		2 août		Swin golf
		9 août		Sports collectifs
M E R C R E D I	14h00 A 16h00	16 août	CHAMEYRAT	RENCONTRE 4 communes (jeux basques/escrime)
		23 août		Tir à l'arc / pétanque
		21-juil		Jeux athlétiques
		28 juillet		RENCONTRE 4 communes (jeux sportifs/orientation)
		4 août		Swin golf
		11 août		Sports collectifs
V E N D R E D I	14h00 A 16h00	18 août	SAINT MEXANT	Escrime/jeux d'opposition
		25 août		Tir à l'arc / pétanque
		16 juillet		Jeux d'opposition
		23 juillet		Jeux athlétiques
		30 juillet		RENCONTRE 4 communes (tir à l'arc / pétanque)
		6 août		Swin golf
V E N D R E D I	14h00 A 16h00	13 août	SAINT MEXANT	Sports collectifs
		20-août		Escrime/jeux d'opposition
		27 août		Jeux sportifs

Mairies partenaires.

Les parents souhaitant venir aider bénévolement sont les bienvenus !

N'hésitez pas à communiquer l'information autour de vous. Nous attendons un maximum d'enfants pour un été sportif !

Cantine scolaire

La municipalité travaille, depuis l'ancienne mandature, en collaboration avec des producteurs locaux, sur l'amélioration des produits de la restauration scolaire.

Ceci s'inscrit dans une volonté du "mieux manger" pour nos élèves et dans une démarche écologique pour réduire les distances de transport.

Lundi 28 juin 2021 était donc organisé sous la halle, la signature des conventions avec les producteurs locaux, la chambre d'agriculture et la municipalité. Le Président de la Chambre d'Agriculture, le Maire de Favars, les conseillers municipaux, les agents de la commune, l'équipe enseignante de notre école, les parents d'élèves et beaucoup d'élus du plateau étaient présents lors de ce moment de partage.

Bernard Jauvion a annoncé, lors de cette réunion, la volonté de la municipalité de mettre en place un marché hebdomadaire à Favars en sollicitant les producteurs locaux présents.

Pour cloturer cet événement, un moment de convivialité et de partage nous a permis de déguster les excellents produits des signataires de cette convention, mis en valeur par l'équipe de la restauration scolaire de Favars. Merci à toutes et tous pour votre implication et votre présence.



*Le Conseil Municipal tenait, par ces quelques lignes, à honorer la mémoire de **Monique Lacour** partie trop tôt au printemps dernier.*

Elle a œuvré pour la commune en s'occupant de la bibliothèque avec sérieux, efficacité et gentillesse.

Toutes nos pensées émues vont vers sa famille et ses amis.

